



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du jeudi 17 novembre 2011

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarcieu - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 8.1, 8.2, 9.1, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h00.

Etaient présents : **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO **Avanne-Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 1.2.2), Nicolas BODIN, Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT (jusqu'au rapport 9.1), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX (à partir du rapport 1.1.1), Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN (jusqu'au rapport 1.2.1), Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 1.1.2), Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 5.1), Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 1.1.1), Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN, Zahira YASSIR-COUVAL **Boussières :** Roland DEMESMAY **Braillans :** Alain BLESSEMILLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Chalezeule :** Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.1), Raymond REYLE (jusqu'au rapport 3.3) **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans-les-Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Jacky LOUISON **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI **Châtillon-le-Duc :** Thomas JAVAUX, Catherine BOTTERON **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole-Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (représenté par Brigitte ANDREOSSO) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Claude PREIONI **Grandfontaine :** François LOPEZ **La Vèze :** Jacques CURTY **Larnod :** Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) **Mamirolle :** Daniel HUOT (à partir du rapport 1.1.1), Robert POURCELOT **Marchaux :** Brigitte VIONNET **Mazerolles-le-Salin :** Daniel PARIS **Miserey-Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** Marcel COTTINY, Séverine MONLLOR **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (jusqu'au rapport 1.1.2) **Noironte :** Bernard MADOUX (à partir du rapport 1.1.1) **Novillars :** Bernard BOURDAIS **Pelousey :** Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1) **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** Jean-Michel FAIVRE (jusqu'au rapport 5.1) **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) **Rancenay :** Michel LETHIER (à partir du rapport 1.1.1) **Roche-lez-Beaupré :** Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) **Serre-les-Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Torpes :** Dominique GRUBER **Vaire-le-Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux-les-Prés :** Bernard GAVIGNET (représenté par Anne GROSJEAN à partir du rapport 1.1.1)

Etaient absents : **Arguel :** André AVIS **Besançon :** Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Yves-Michel DAHOUI, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-Marie GIRERD, Sylvie JEANNIN, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Sylvie WANLIN **Beure :** Philippe CHANEY, Auguste KOELLER **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Chalezeule :** Christophe CURTY **Champoux :** Thierry CHATOT **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Châtillon-le-Duc :** Philippe GUILLAUME **Dannemarie-sur-Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST **François :** Françoise GILLET **Gennevilliers :** Maryse MILLET **Grandfontaine :** Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Marchaux :** Bernard BECOULET **Novillars :** Philippe BELUCHE **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Claude OYTANA **Pirey :** Jacques COINTET **Pouilley-les-Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Saône :** Maryse BILLOT **Thoraise :** Jean-Michel MAY **Vaire-Arcier :** Patrick RACINE **Vorges-les-Pins :** Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : François LOPEZ

Procurations de vote :

Mandants : H. AKODAD (à partir du rapport 1.1.1), YM. DAHOUI (à partir du rapport 1.1.1), E. DUMONT (à partir du rapport 2.1), F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 6.1), JM. GIRERD (à partir du rapport 1.1.1), JP. GOVIGNAUX (jusqu'au 1.1.1), V. HINCELIN (à partir du rapport 1.2.2), S. JEANNIN, J. MARIOT (à partir du rapport 1.1.3), C. MICHEL, D. POISSENOT, F. PRESSE, E. SASSARD (à partir du rapport 1.1.1), J. SCHIRRER, MN. SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), C. THIEBAUT, S. WANLIN, JM. MAY, C. OYTANA (à partir du rapport 1.1.1), J. MENIGOZ, B. ASTRIC, C. CURTY (à partir du rapport 1.1.1), R. REYLE (à partir du rapport 3.4), P. GUILLAUME, F. GILLET, M. MILLET, B. BECOULET, D. ROLET (à partir du rapport 1.1.3), P. BELUCHE, P. RACINE

Mandataires : JS. LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), F. FELLMANN (à partir du rapport 1.1.1), B. FALCINELLA (à partir du rapport 2.1), B. RONZI, F. MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 6.1), J. ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), A. BLESSEMILLE (jusqu'au 1.1.1), C. DEVESA (à partir du rapport 1.2.2), N. WEINMAN, J. PANIER (à partir du rapport 1.1.3), JC. ROY, JJ. DEMONET, N. GUILLEMET, P. BONNET (à partir du rapport 1.1.1), D. GENDRAUD, M. LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Z. YASSIR-COUVAL, L. HAKKAR, F. LOPEZ, C. BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1), MO. CRABBÉ-DIAWARA, R. DEMESMAY, S. COURBET (à partir du rapport 1.1.1), C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 3.4), C. BOTTERON, C. PREIONI, P. CONTOZ, B. VIONNET, JP. MARTIN (à partir du rapport 1.1.3), B. BOURDAIS, JP. TAILLARD

Délibération n°2011/001553

Rapport n°7.3 - Demandes de subvention dans le cadre de l'OPAH

Demandes de subvention dans le cadre de l'OPAH

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, Politique de la Ville

Inscription budgétaire	
BP 2011 et PPIF 2011-2015	Montant prévu BP 2011 : 200 000 € (enveloppe globale)
« Subventions propriétaires privés »	Montant de l'opération : 64 705 €

Résumé :

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), les propriétaires qui réalisent des logements locatifs à loyer maîtrisé ou qui améliorent leur propre logement peuvent bénéficier d'aides majorées du Grand Besançon.

Ce rapport fait état de :

- 7 demandes de subvention pour le financement de 10 logements locatifs, dont 7 logements à loyer conventionné social (LC) et 3 logements à loyer conventionné très social (LCTS),
- 3 demandes de subvention de propriétaires occupants pour l'adaptation de leur logement.

I. Demandes de subvention pour la réalisation de logements locatifs à loyer maîtrisé

A/ Demande de subvention de Madame BOITEUX Sylvie

Cette demande de subvention a pour objet de solliciter une aide complémentaire à celle de l'Anah, pour la rénovation d'un logement située 125, rue de la Fontaine à Saône.

La nature de l'opération est : LC - Logement Conventionné

Le montant HT des travaux est de 39 589 €, avec une dépense subventionnable de 32 727 €

La participation du Grand Besançon est à hauteur de 10 % de la dépense subventionnable

La classe initiale avant travaux est : F / Classe D atteinte après travaux soit un gain de 214 KW Hep/m²/an (soit 50 % de gain d'énergie)

Subvention prévisionnelle* pour ce dossier : 3 273 €

B/ Demande de subvention de Monsieur FOLTETE François

Cette demande de subvention a pour objet de solliciter une aide complémentaire à celle de l'Anah, pour la création d'un logement dans une grange située 16, rue des Esserteux à Dannemarie-sur-Crête

La nature de l'opération est : LC - Logement Conventionné

Le montant HT des travaux est de 95 492 €, avec une dépense subventionnable de 45 455,34 €

La participation du Grand Besançon est à hauteur de 10 % de la dépense subventionnable + Prime Eco de 2 000 €

La classe initiale avant travaux est : Classe C atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle* pour ce dossier : 6 546 €

C/ Demande de subvention de Messieurs DRUARD et AUBENIS

Cette demande de subvention a pour objet de solliciter une aide complémentaire à celle de l'Anah, pour la création d'un logement situé 9B, rue de Pontarlier à Besançon (Programme Le Clos de la Citadelle).

La nature de l'opération est : LCTS - Logement Conventionné Très Social

Le montant HT des travaux est de 110 496 €, avec une dépense subventionnable de 51 674 €

La participation du Grand Besançon est à hauteur de 10 % de la dépense subventionnable + Prime Eco de 2 000 €

La classe initiale avant travaux est : Classe B atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle* pour ce dossier : 7 167 €

D/ Demande de subvention de SCI SCB, Monsieur Bertin Cyril

Cette demande de subvention a pour objet de solliciter une aide complémentaire à celle de l'Anah, pour la réhabilitation de 3 logements vacants situés 32 B, faubourg Rivotte 25000 Besançon

La nature de l'opération est : LC - Logement Conventionné,

Le montant HT des travaux est de 97 563 €, avec une dépense subventionnable de 74 241 €

La participation du Grand Besançon est à hauteur de 10 % de la dépense subventionnable + Prime Vacance de 6 000 € + Prime Eco de 6 000 €

La classe initiale avant travaux est : G et E / Classes C et atteintes après travaux soit un gain global de 65% de consommation d'énergie.

Subvention prévisionnelle* pour ce dossier : 17 424 €

E/ Demande de subvention de Monsieur et Madame MONNIER Thierry

Cette demande de subvention a pour objet de solliciter une aide complémentaire à celle de l'Anah, pour la création d'un logement situé 9B, rue de Pontarlier à Besançon (Programme Le Clos de la Citadelle).

La nature de l'opération est : LCTS - Logement Conventionné Très Social

Le montant HT des travaux est de 40 000 €, avec une dépense subventionnable de 40 000 €

La participation du Grand Besançon est à hauteur de 10 % de la dépense subventionnable + Prime Eco de 2 000 €

La classe initiale avant travaux est : Classe C atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle* pour ce dossier : 6 000 €

F/ Demande de subvention de Monsieur CALAME Jean-Marie

Cette demande de subvention a pour objet de solliciter une aide complémentaire à celle de l'Anah, pour la transformation de deux studios en un logement situé 6 B, rue Gaiffe à Besançon

La nature de l'opération est : LCTS - Logement Conventionné Très Social / **Logement insalubre**

Le montant HT des travaux est de 56 195 €, avec une dépense subventionnable de 40 000 €

La participation du Grand Besançon est à hauteur de 10 % de la dépense subventionnable

La classe initiale avant travaux est : Classe D atteinte après travaux soit un gain de 85 % de consommation d'énergie.

Subvention prévisionnelle* pour ce dossier : 4 000 €

G/ Demande de subvention de Monsieur CAZENAVE Jean-Marie

Cette demande de subvention a pour objet de solliciter une aide complémentaire à celle de l'Anah, pour la réhabilitation de 2 logements vacants situés 4 B, rue des Chalets à Besançon

La nature de l'opération est : LC - Logement Conventionné

Le montant HT des travaux est de 137 898 €, avec une dépense subventionnable de 72 727 €

La participation du Grand Besançon est à hauteur de 10 % de la dépense subventionnable + Prime Vacances de 4 000 €

La classe initiale avant travaux est : G / Classe D atteinte après travaux soit un gain 85 % de consommation d'énergie.

Subvention prévisionnelle* pour ce dossier : 11 273 €

II. Demandes de subventions pour la réalisation de travaux de prévention du handicap

A/ Demande de subvention de Madame HARMAND Christiane

Cette demande de subvention a pour objet le réaménagement de la salle de bains afin de l'adapter à ses difficultés fonctionnelles.

Le montant HT des travaux est de 5 564 €, avec une dépense subventionnable de 5 564 €

La participation du Grand Besançon est à hauteur de **40 % de la dépense subventionnable +** prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute, soit 115 €.

Subvention prévisionnelle* pour ce dossier : 2 340 €

B/ Demande de subvention de Madame BRAUX Renée

Cette demande de subvention a pour objet le réaménagement de la salle de bains afin de l'adapter à ses difficultés fonctionnelles.

Le montant HT des travaux est de 6 850 €, avec une dépense subventionnable de 6 850 €

La participation du Grand Besançon est à hauteur de **40 % de la dépense subventionnable +** prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute, soit 162 €.

Subvention prévisionnelle* pour ce dossier : 2 902 €

C/ Demande de subvention de Madame VAUTHEY Colette

Cette demande de subvention a pour objet le réaménagement de la salle de bains afin de l'adapter à ses difficultés fonctionnelles.

Le montant HT des travaux est de 9 045 €, avec une dépense subventionnable de 9 045 €

La participation du Grand Besançon est à hauteur de **40 % de la dépense subventionnable +** prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute, soit 162 €.

Subvention prévisionnelle* pour ce dossier : 3 780 €

* : il s'agit d'un montant de subvention **prévisionnel** à la date d'engagement du dossier par la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat de l'ANAH. Le montant définitif de subvention sera ajusté après vérification des factures produites lors de la demande de paiement.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces 10 demandes de subventions, pour un montant total de 64 705 €.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 118

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le **25 NOV. 2011**

Sincèrement,
Pour extrait conforme,

J. Bauerat
Le Président